



Certificat d'Accréditation

N° : 1-1-034 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**EPST Centre de Développement Des Énergies Renouvelable
EPST CDER**

Adresse : BP 62, Route de l'Observatoire, Bouzereah 16340
Alger - Algérie

est accrédité selon la norme ISO/CEI 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Étalonnage suivantes :

✓ **Pyranomètres.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 03/08/2023
Date de fin de validité : 02/08/2026

Le Directeur Général

Noureddine BOUDISSA